



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E135575

VALABLE JUSQU'AU 16/10/2027

ÉDITÉ LE

31/07/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 14 420

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC versailles 451933402

Siret : 451 933 402 00013

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 211034800116

Assurance Responsabilité Travaux :  
ABEILLE IARD & SANTE 76107780

Assurance Responsabilité Civile :  
ABEILLE IARD & SANTE 76107780

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/07/2026

Raison sociale : ENTREPRISE GALERNE

16 RUE DU PAITIS  
16 RUE DU PAITIS  
78930 BOINVILLE-EN-MANTOIS

Téléphone : 01 30 42 31 31

Fax :

Portable : 06 88 18 48 01

Site Internet :

E-mail : GALERNECHRISTOPHE@ORANGE.FR

Responsabilité légale :  
GALERNE CHRISTOPHE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                           | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier) | 17/09/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 01/01/2021         |
| o Ventilation mécanique                                                  | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.